

www.voileetmoteur.com

Pays : France

Dynamisme : 2



Page 1/1

[Visualiser l'article](#)

## Pêche du bar : pas d'évolution de la réglementation jusqu'au 31 juillet 2021



Beaucoup attendaient de nouvelles discussions à l'UE sur la réglementation bar à la fin du printemps ? C'est en tout cas ce qui était prévu.

Enlisement de la situation avec le Brexit

C'était sans compter sur l'enlisement de la situation avec le Brexit puisque, « *le plan d'urgence, visant à garantir les possibilités de pêche provisoires entre l'Union européenne et le Royaume-Uni jusqu'au 31 juillet 2021, entre en application dès le 1er avril 2021. En conséquence, les mesures 2020 sur la pêche de loisir du bar sont prorogées jusqu'au 31 juillet 2021* », indique la [FNPP](#), précisant que « *nous tenons à dénoncer les dysfonctionnements actuels et l'absence de prise compte de nos demandes pour 2021.* »